

Arriver au Canada signifie devoir échanger, assez rapidement, son permis «d'origine» contre un permis canadien. Pour les détenteurs de permis français, la démarche est compliquée par le système de permis à points existant en France – l'idéal c'est d'anticiper :

Marche à suivre à Paris, par Marie Lise, arrivée en 2014 :

Votre relevé intégral du dossier de permis de conduire, pour Paris, peut vous être délivré en personne ou même... par courrier !

En personne : délivré en vous présentant à la **préfecture de police** sis 92, boulevard Ney à Paris 18ème, du lundi au jeudi, de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 16h00, muni d'une pièce d'identité en cours de validité et de votre permis de conduire...mais c'est long.

Par courrier en faisant une demande écrite à adresser au:

Bureau des permis de conduire, préfecture de police, 9 boulevard du Palais, 75195 Paris Cedex 04 en joignant les pièces suivantes :

- la photocopie recto verso de votre pièce d'identité en cours de validité
- la photocopie recto verso de votre permis de conduire
- une enveloppe au format A4 (210X297) affranchie au tarif recommandé avec demande d'avis de réception (4,62 euros)
- une liasse délivrée par la poste permettant la distribution du recommandé « formulaire recommandé avec avis de réception » dûment remplie par le titulaire du permis.

Document envoyé **en une semaine**.

Mail : pp-dpg-permisdeconduire@interieur.gouv.fr



Expérience de Daniela, arrivée en 2014 :

Après des recherches sur le web, je me suis tournée vers la **sous-préfecture** dont nous dépendions, xxxxx. Après deux semaines d'appels quotidiens au Service des permis (qui ne prend les appels qu'entre 9h et 12h mais uniquement quand 2 agents sont présents, ce qui n'était manifestement pas le cas durant ces 2 semaines là), une standardiste m'a conseillé de venir en personne, si possible à 9 heures. Conseil précieux mais impossible à suivre avec deux enfants en bas âge... Cependant, arrivée à 9h30, je suis ressortie avec **nos** relevés de points à 12h. Car oui, il est possible d'obtenir ce précieux sésame pour son époux/épouse à condition de ramener, dans notre cas, l'original de son permis de conduire (tant pis pour la journée au travail sans permis) et une lettre manuscrite de pouvoir, qui a été soigneusement lue par des fonctionnaires parfaitement au fait de ma requête.

Conseil de Anne :

Comme pour tout document administratif, vérifiez soigneusement l'orthographe des noms et prénoms, ainsi que les dates.

Expérience de Gwenaëlle :

L'obtention du Relevé Intégral d'Information dans une préfecture normande :

Parmi les innombrables papiers à rassembler avant notre envol pour Toronto, il en est un qui restera une demande curieuse pour quelques fonctionnaires d'xxxx. Le relevé d'information intégral, avec cachet authentique de la Préfecture de l'xxx. Document indispensable à la régularisation du permis de conduire français en Ontario, selon notre agence de relocation qui insista avec appui sur le précieux sceau.

Première étape, internet, à la recherche d'informations, dans l'espoir d'éviter 60 km de petites routes et 3 heures d'attente. Je fouille, rien, pas le moindre indice. Juste le Relevé de Points mais ce n'est pas ce que je cherche

Deuxième étape, le téléphone. Au creux de mon oreille, une voix artificiellement suave me suggère de taper sur toutes les touches de mon appareil pour découvrir les innombrables ressources des services publics préfectoraux. Toujours aucun signe de vie de ce papier.

Je n'ai pas le choix, armée d'une patience gonflée à bloc, à moi les 60 km de petites routes. Et par un beau matin de juillet, me voici à l'accueil du public : « Permis de conduire, guichet A, prenez un numéro » Derrière sa vitre, entre sa plante verte et son ordinateur, l'employée et sa chef venue à la rescousse, ne me proposent rien d'autre que mon relevé de points.

-« Ah, ben non, nous on peut vous donner que ça. Faites-le par internet »

Bredouille et agacée d'avoir perdu une matinée chaude et ensoleillée de vacances, je me promets de revenir en adoptant une autre tactique. Je ne sortirai du bâtiment à l'architecture administrative que documents en main.

Deux jours plus tard, accompagnée par mon mari, nous voici face à l'hôtesse d'accueil, un peu ahurie par notre demande. Passe une dame, qui attrapant une bribe de conversation, et face au regard implorant de notre interlocutrice, nous fait monter l'escalier « interdit au public » devant quelques curieux étonnés.

La pression retombe. Cette responsable nous explique aimablement que la France considère ce papier comme entrant dans la sphère privée et ne le délivre que dans des cas très particuliers. En dix minutes, nous voici munis de nos deux relevés avec cachets et signatures authentiques. Ouf, une ligne en moins sur la liste des choses à faire.

Quelques semaines plus tard à Toronto, le préposé vérifia en détail les deux documents.

Ces récits sont la propriété de Toronto Accueil et sont la transcription humoristique d'expériences vécues.

